

Base Nautique Jean Delautre - rue des Pâquis Prolongée - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

☎ : 03-24-59-31-39 - ✉ : charlevillemezierescanoekayak@gmail.com

Site : charlevillemezierescanoekayak.com

PHOTO

A REMPLIR EN CARACTERES D'IMPRIMERIE

NOM : Sexe : F ☐ M ☐
Prénom : Date de naissance :/...../.....
E-mail : (Obligatoire)
Adresse :
Ville : Code postal :
Téléphone :
Êtes-vous ancien licencié du club : OUI – NON
Avez-vous déjà été adhérent d'un autre club de Canoë- Kayak :
Si oui, lequel : Année :

L'inscription au C.M.C.K. n'est effective qu'après avoir dûment complété et signé les documents joints et avoir réglé la cotisation qui comporte l'inscription à la Fédération Française de Canoë-Kayak et la participation aux activités du club. Elle sert aussi d'assurance.

Assurance renforcée : Je certifie avoir été informé de l'existence de l'assurance renforcée I.A sport +.

En conséquence : ☐ Je souscris à l'assurance renforcée I.A sport + de 11.12€

☐ Je ne désire pas souscrire à l'assurance renforcée I.A sport +

A Charleville-Mézières le/...../.....

Signature

RENSEIGNEMENTS RESERVES A LA GESTION DES ADHESIONS :

Numéro de licence : Date de l'enregistrement auprès de la F.F.C.K. :/...../.....

Mode de règlement :€ En Espèces :€ // Chèque(s) : N° Banque :

En Chèques loisirs CAF : // En Chèques vacances : // En Tickets « MSA Activités » :

Personne mineure : Autorisation parentale

Je soussigné(e) :

en tant que père, mère ou tuteur

Cocher les cases :

☐ autorise mon fils / ma fille, à pratiquer le canoë-kayak au CMCK pendant les heures d'ouverture du club, à participer aux déplacements organisés par le club et certifie qu'il / elle sait nager.

☐ autorise le CMCK à utiliser les photos faites de mon enfant lors des activités du club, dans le cadre de la promotion de l'association.

☐ autorise les responsables du CMCK à prendre, sur avis médical, en cas d'accident de celui-ci / celle-ci toute mesure d'urgence, tant médicale que chirurgicale, y compris une éventuelle hospitalisation.

E-mail obligatoire des parents :@.....

A Charleville-Mézières le :/...../.....

Signature

Personne majeure :

Je soussigné(e) :

Cocher les cases :

☐ demande mon adhésion au CMCK et certifie savoir nager.

☐ autorise le CMCK à utiliser les photos faites de moi lors des activités du club, dans le cadre de la promotion du CMCK.

☐ autorise les responsables du CMCK à prendre, sur avis médical, en cas d'accident de celui-ci / celle-ci toute mesure d'urgence, tant médicale que chirurgicale, y compris une éventuelle hospitalisation.

A Charleville-Mézières le :/...../.....

Signature

N° de Sécurité sociale :

Personne à prévenir en cas d'accident :

N° de téléphone domicile de la personne Travail :

Base Nautique Jean Delautre - rue des Pâquis Prolongée - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

☎ : 03-24-59-31-39 - ✉ : charvillemezierescanoekayak@gmail.com

Pour tout savoir sur le CMCK, consultez le site Internet du club :

charvillemezierescanoekayak.com

HORAIRES

ECOLE DE PAGAIE

Initiation bateau : mercredi et samedi de 13h45 à 16h00.

COMPETITION :

Entraînement bateau : mercredi et samedi de 13h45 à 18h00

Musculation : mardi de 18h00 à 20h00

ADULTES

Bateau : samedi matin de 10h00 à 11h30 - mercredi et samedi de 14h00 à 16h00 – mardi de 18h00 à 20h00 et dimanche matin (selon disponibilités cadres) de 9h30 à 11h30

Musculation : mardi de 18h00 à 20h00

POUR TOUS

Entretien Corporel : mercredi de 18h00 à 19h00

Natation et esquimautage : lundi de 19h30 à 20h45 à la piscine du Mont Olympe d'octobre à avril.

HANDISPORT

Lundi de 14h00 à 16h00

RENFORCEMENT

MUSCULAIRE

FEMMES

Lundi de 17h30 à 19h15

FERMETURE DU CLUB LE JEUDI

COTISATIONS SAISON 2022

La licence FFCK couvrant l'année civile est valable du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

⇒ de poussin à cadet (naissance entre 2013 et 2006) : **141 €**

(Adhésion fédérale : 40.00 € Adhésion club : 101.00 €)

⇒ de junior à vétéran (naissance 2005 et avant) : **165 €**

(Adhésion fédérale : 60.00 € Adhésion club : 105.00 €)

Pour une 1ère adhésion : cotisation « rentrée scolaire » de 161 € (de Poussin à Cadet) et 185 € (de Junior à Vétéran) pour une licence prise entre le 01 septembre 2021 et le 31 décembre 2021. La licence sera valable jusqu'au 31 décembre 2022.

L'assurance renforcée I.A. Sport + est de 11.12 € (non obligatoire).

Réduction de 10 € par membre supplémentaire d'une même famille.

Le débardeur Compétition Club est vendu 20.00 € (obligatoire pour la pratique en compétition).

DOCUMENTS REQUIS POUR L'INSCRIPTION

- ⇒ **Un certificat de natation** (nager minimum 25m avec immersion).
- ⇒ **Pour les mineurs : 1^{ère} inscription et/ou renouvellement** : certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive ou **questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur** (datant de moins de 6 mois)
- ⇒ **Personnes majeures : 1^{ère} inscription** : certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive
Si Renouvellement : Questionnaire de santé ou nouveau certificat médical datant de moins d'un an.
- ⇒ **Mention sur le certificat** : non contre-indication à « la pratique du canoë-kayak et de ses disciplines associées, y compris en compétition ». Daté de moins d'un an.
- ⇒ **Possibilité visite médicale à faire au CMS au 2 bis, place de l'Hôtel de Ville - Tél : 03.24.32.42.82**
- ⇒ **pour une première inscription** : 1 photo d'identité
- ⇒ **Règlement** : espèces, chèque bancaire (à l'ordre du CMCK), chèques ANCV, chèques loisirs CAF, ticket « MSA Activités ».

PAGAIES COULEURS

Pour toute participation à une compétition, un niveau minimum de pagaie couleur pourra être exigible.

Nota : L'inscription aux sessions pagaias couleurs sera facturée 6 € au Club par pagaie couleur demandée.

ATTESTATION RELATIVE À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR

Dans le cadre d'une demande de 1^{ère} licence ou de renouvellement de licence auprès du Club de Charleville-Mézières Canoë-Kayak (affilié à la Fédération Française de Canoë-Kayak et Sports de Pagaie) ; et en conformité avec l'article L231-3 du Code du Sport,

Je soussigné, atteste d'avoir rempli le questionnaire ci-après conformément aux instructions et confirme l'exactitude de mes réponses.

Le questionnaire contenant des données de santé, le secret médical s'applique donc. LE QUESTIONNAIRE NE DOIT PAS ETRE COMMUNIQUE AU CLUB.

Je conserve alors strictement ce questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je souhaite prendre ma licence, afin de lui signifier le résultat.

Cette attestation me permet de communiquer le statut médical du licencié mineur comme suit :

☐

NON à toutes
les questions

Je remets l'attestation au club signée pour compléter
le dossier d'inscription pour ma 1^{ère} licence ou
renouvellement de licence

☐

OUI à une ou
plusieurs questions

Je remets l'attestation au club signée

OBLIGATOIRE Certificat de non contre-indication médicale

Mention : « *pratique du canoë-kayak et de ses disciplines associées* »

Mention si compétition : « *pratique du canoë-kayak et de ses disciplines associées y compris en compétition* »

Nom – Prénom du licencié mineur

Fait à :

Le :

SIGNATURE :

Nom – Prénom du représentant légal

Fait à :

Le :

SIGNATURE :

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR

Art L231-3 du Code du Sport]

(EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE FFCK)



AVERTISSEMENT : A destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale :

Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport, c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es : une fille ☐ un garçon ☐ autre ☐ Ton âge : _ _ ans

DEPUIS L'ANNEE DERNIERE	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré(e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué(e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
Questions à faire remplir par tes parents	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans)		

Si NON à toutes les questions : je transmets l'attestation dûment remplie et signée au club pour valider ma licence.

Si OUI à une ou plusieurs questions, une consultation avec un médecin est nécessaire pour un examen médical et l'établissement d'un certificat médical de non-contre-indication obligatoire pour la prise de licence.

=> **JE REMPLIS l'attestation et la remet au club pour signifier de cette intention. La licence sera en attente.**

NE PAS REMETTRE LE QUESTIONNAIRE AU CLUB.

CHARLEVILLE-MEZIERES-CANOË-KAYAK**Règlement intérieur****ARTICLE 1 : -Administratif-**

Toute demande d'adhésion au club CHARLEVILLE-MEZIERES-CANOË-KAYAK devra satisfaire aux conditions suivantes :

- Etre âgé d'au moins 9 ans dans l'année en cours ;
- L'adhérent doit obligatoirement fournir les documents demandés ci-dessous afin de clôturer le dossier d'inscription pour pouvoir pratiquer le canoë-kayak au sein du club ;
- Présenter une attestation de natation (25 mètres au moins avec immersion, ou en faire la preuve) ;
- Fournir une autorisation parentale pour les mineurs ;
- Fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique du Canoë-Kayak ;
- Une photo d'identité pour une première inscription ;
- S'acquitter du montant de la cotisation annuelle.

ARTICLE 2 : -Cotisation-

Tout adhérent de l'Association est tenu de s'acquitter d'une cotisation, incluant une assurance spécifique canoë-kayak, dont le montant, en fonction de la catégorie d'âge et de l'option de pratique, figure au panneau d'affichage.

Cette cotisation est fixée pour la saison qui s'étend du 1^{er} Janvier au 31 Décembre.

Le renouvellement de la cotisation est exigible dès le 1^{er} Janvier.

ARTICLE 3 : -Respect-

Tout membre doit faire le nécessaire pour assurer la prospérité et la bonne réputation de l'Association.

Dans tous les cas, il est tenu de se conformer aux directives de l'encadrement.

ARTICLE 4 : -Sécurité-

Tout pratiquant est tenu de connaître, d'appliquer et de transmettre à tout nouvel adhérent ou pratiquant occasionnel les règles de sécurité édictées et en vigueur dans le Code du Sport ainsi que les contraintes de navigation propres au lieu de pratique.

Ces informations sont disponibles en permanence à l'affichage.

Tout pratiquant a l'obligation de porter aide, secours et assistance à toute personne en danger, tant en eaux vives qu'en eaux calmes.

Tout incident corporel survenant lors d'une séance de pratique doit être signalé dans les plus brefs délais à un cadre.

ARTICLE 5 : -Compétition-

Tout membre désirant représenter l'Association en compétition s'engage à suivre un programme d'entraînement établi par l'équipe responsable et à être présent aux compétitions pour lesquelles il s'est inscrit sauf pour motif dûment justifié.

Le certificat médical demandé à l'inscription devra mentionner la pratique en compétition et la licence doit être visée par le médecin.

Fournir également une autorisation parentale d'intervention chirurgicale.

Il courra avec la tenue aux couleurs de l'Association.

ARTICLE 6 : -Matériel-

Tout adhérent est tenu de se conformer aux consignes d'utilisation, d'entretien et de rangement de matériel qui lui seront indiquées.

Ces informations sont disponibles en permanence à l'affichage.

Il s'engage à réparer ou remplacer tout matériel qu'il aura endommagé.

Tout problème technique, dégradation, perte devra être signalé dans les plus brefs délais à un cadre.

ARTICLE 7 : -Horaires de fonctionnement-

Ces informations sont disponibles en permanence à l'affichage.

Le pratiquant ne peut s'absenter en cours de séance sans l'autorisation de l'encadrement.

- Il est tenu de mentionner sa présence sur le cahier lors de son arrivée au secrétariat ainsi que sa sortie sur le cahier de bord, avant de monter en bateau et de noter l'heure de retour en fin de séance.
- La pratique du canoë-kayak ainsi que l'utilisation de la salle de musculation en dehors des heures affichées (donc sans encadrement) se fait sous l'entière responsabilité du pratiquant et n'est possible que sur autorisation du Comité Directeur.
- La pratique du bateau est interdite après le coucher du soleil.

ARTICLE 8 : -Pratique courante-

Se munir obligatoirement de vêtements de rechange et d'une tenue complète adaptées aux conditions climatiques.

Quelques soient les conditions, la tenue minimale doit comprendre un T-shirt ou un débardeur.

Pour des raisons évidentes d'hygiène et de sécurité, **la baignade est strictement interdite.**

Si les conditions de pratique le permettent, les équipements de sécurité peuvent être rendus facultatifs selon l'appréciation du cadre et /ou du président.

Il est fortement déconseillé d'amener des objets de valeur n'ayant pas de rapport avec l'activité.

Le CMCK n'est pas responsable des vols et dégradations commis à l'intérieur et à l'extérieur des locaux du club.

ARTICLE 9 : -Sanctions-

Conformément aux statuts de l'association, tout manquement au présent règlement expose le fautif à une sanction allant du simple avertissement à la perte définitive de la qualité de membre de l'Association.